

tionnels régicides furent condamnés au bannissement, il était atteint d'une hydropisie de poitrine. Il sollicita un sursis et reçut l'avis que sa demande était appuyée; mais, le lendemain, une nouvelle missive l'informa qu'on regardait sa maladie comme simulée, et qu'il allait être transporté à l'hôpital du Mans. Quelques heures après il succomba, et ses funérailles furent l'objet de démonstrations fanatiques de la part des ultraroyalistes.

BOUÏROU (Jules-Alexandre-Léger), militaire français, frère du précédent, né comme lui à Chartres en 1760, mort en 1805. Il servit dans les armées de la République et fut deux fois fait prisonnier, à Kehl et à Novi. Devenu colonel en l'an XII, il eut la jambe cassée par un boulet à Caldiera, près de Vérone, et mourut des suites de cette blessure.

BOUT-SAIGNEUX s. m. Le cou d'un veau ou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. « On écrit aussi en deux mots **BOUT SAIGNEUX**. »

BOUTSALIK s. m. (bouts-salik). Ornith. Espèce de coucou du Bengale.

BOUTS-RIMÉS s. m. pl. Littér. Rimes choisies d'avance, et qui doivent être seules employées dans des vers à faire sur un sujet donné ou choisi à volonté : *Remplir des bouts-rimés. Ils ont fait des bouts-rimés que je leur ai donnés.* (Mme de Sév.) Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. (La Rochef.) Les bouts-rimés sont une assez mauvaise chose, il est ridicule et puéril d'ajouter à la contrainte de la rime celle des rimes données. (Grimm.)

— s. m. sing. *Bout-rimé*. Pièce de vers composée sur des rimes données : *Un mauvais bout-rimé.*

— Par ext. Pièce de vers qui n'a d'autre mérite que celui des rimes.

— **Encycl.** Il faut observer trois choses dans les *bouts-rimés*, si l'on en croit le Dictionnaire de Trévoux : 1^o que les rimes soient toutes bizarres; 2^o qu'il ne soit pas permis de les altérer; 3^o qu'on détermine le sujet des vers. Inutile d'ajouter que le triomphe du poète n'est complet qu'à la condition expresse qu'on n'aperçoive pas la gêne imposée à son imagination par le cadre donné. Les *bouts-rimés* ont longtemps passionné la nation la plus spirituelle de la terre. On s'occupa sérieusement en France, vers le milieu du XVIII^e siècle, de ces bagatelles, et la ville et la cour y trouvèrent une distraction dont raffolaient surtout les femmes frivoles. Ces dernières se complurent à imposer à leurs admirateurs des listes de rimes qui, on le pense bien, se transformaient en de galants compliments, en d'ingénieuses flatteries; les gazettes en arrivèrent bientôt à proposer chaque mois à leurs abonnés de semblables tâches, aussi goûtées des amateurs que le sont aujourd'hui les charades et les rébus. De graves personnages, des poètes en renom, des magistrats, des savants, se livrèrent ouvertement à ces petits jeux innocents de la poésie prétentieuse et laudative. On subit la mode des *bouts-rimés*, comme on subit toutes les modes en France, et ce fut, un moment, une fureur dont il est impossible de donner la moindre idée; si bien que les Anglais, dont si souvent nous nous moquâmes, essayèrent à leur tour de se moquer de nous. La chose n'était peut-être pas des plus faciles pour eux, car nous apportons de la grâce jusque dans nos erreurs. Ils s'y prirent lourdement, comme toujours, pour attaquer notre légèreté, ignorant ou feignant d'ignorer que le propre de notre nation est de tout faire en se jouant, les plus grandes choses comme les plus petites. Le premier volume du *Spectateur* d'Addison, que nous avons sous les yeux, disait en 1711 : « Les *bouts-rimés* ont été les favoris de la nation française durant l'espace d'un siècle entier (le *Spectateur* se trompait, et les *bouts-rimés* n'avaient encore que soixante ans), quoiqu'il y eût alors nombre de beaux esprits, et que le savoir y fleurît. On donnait une liste de rimes à un poète, qui devait les remplir dans le même ordre où il les trouvait; et plus ces rimes étaient bizarres, plus le génie de celui qui savait y ajuster ses vers passait pour extraordinaire. L'envie que les Français témoignaient pour rétablir ce mauvais goût me paraît une des marques les plus sensibles de la décadence de l'esprit et du savoir, qui accompagne presque toujours celle de l'empire. » Nous ne perdrons pas notre temps à démontrer qu'à toutes les époques on a fait comme le *Spectateur*, c'est-à-dire que de doctes pessimistes ont gravement tiré d'un travers passer les plus graves conséquences. Les *bouts-rimés*, malgré leur vogue inouïe, n'ont pu faire triompher le mauvais goût ni amener la décadence de l'esprit et du savoir. Molière, La Fontaine et Voltaire vécutrent en assez bonne intelligence avec eux, et cela ne les empêcha nullement, ces trois grands hommes, de nous doter d'œuvres immortelles. Au moment où la mode en passait un peu, Diderot, d'Alembert et Beaumarchais venaient au monde, prouvant assez que ni l'esprit ni le savoir n'étaient morts chez nous. L'hôtel de Rambouillet, qui faisait « profession solennelle de sagesse, de science, de vers et de vertu », fut presque le berceau des *bouts-rimés*, et pourtant s'y réunissait, dans la fameuse *chambre bleue d'Arthénice*, décrite par Mlle de Scudéry, tout ce que Paris comptait d'illustrations : dames du plus beau monde et grands seigneurs, gens de lettres et femmes de mé-

rite, animalient, on le sait, cette résidence céleste, qui exerça sur nos mœurs et sur notre littérature une influence si décisive. Faut-il le dire? Corneille, Sarrazin, Colletet, Patru, Conrart, Saint-Evremond, Rotrou, Scarron, Benserade et Boileau, y sacrifièrent galement à la mode nouvelle des *bouts-rimés* en l'honneur de Mme de Rambouillet, de Mme de La Fayette, de Mme de Sévigné. Ménage lui-même, *monsieur Ménage*, comme on disait alors, lui, le burgrave de l'érudition, vécut assez pour célébrer un badinage qu'il goûtait fort, et dont il a pris soin de nous transmettre l'origine. L'acte de naissance suivant, inscrit au *Ménagiana*, vaut bien la peine d'être conservé :

« Un jour, dit Ménage, Dulot se plaignit en présence de plusieurs personnes, qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et particulièrement trois cents sonnets qu'il regretta plus que le reste. Quelqu'un ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des *bouts-rimés* de tous les sonnets qu'il avait envie de remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement. »

Dulot serait donc l'inventeur des *bouts-rimés*, que l'on a, par une grossière erreur, et sans doute à cause de la rime, attribués à Du Clos. L'incident signalé par Ménage se passait en 1648; dès l'année suivante, il parut un recueil de sonnets en *bouts-rimés*; or Du Clos ne vint au monde que plus d'un demi-siècle après :

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

D'ailleurs, la gloire de Dulot, dont le nom serait à jamais oublié sans cette circonstance bizarre, la gloire de Dulot est inattaquable. Sarrazin l'a consacrée dans un poème que nous citerons tout à l'heure. Disons auparavant que les rimeurs de toute provenance, véritables moutons de Panurge, s'évertuèrent à torturer le sens commun au bénéfice de l'engouement nouveau. Le plus beau de l'affaire, c'est que la plupart de ceux mêmes qui avaient ri des lamentations du bonhomme Dulot appliquèrent discrètement à leur propre usage son bizarre procédé, pénétrés comme lui sans doute de cette lumineuse idée qu'un sonnet, un madrigal et une ode en disent toujours assez des qu'ils sont étayés sur des finales bien sonantes. Notre Ménage en particulier, qui semble ajouter dans tel endroit du *Ménagiana* son petit grain de sel épigrammatique au récit des trois cents sonnets dérobés à l'ingénieux Dulot, écrit dans tel autre l'étonnant morceau que voici : « M. de La Chambre disait que la plume inspire, que souvent il ne savait ce qu'il allait écrire quand il la prenait, et qu'une période produisait une autre période. Je ne savais de même ce que j'allais faire quand je faisais des vers. J'assemblais premièrement mes rimes, et j'étais quelquefois trois ou quatre mois à les remplir. J'en montrai un jour à M. de Gombaud, où j'avais fait entrer *Amaryllis* et *Philis*, *Marne* et *Arne*, et le pria de m'en dire son sentiment. « Ces vers ne valent rien, me dit-il. — Pour quelle raison? lui repartis-je. — Ne voyez-vous pas, me dit-il, que ces rimes sont trop communes? Cela est trop aisé. — Me voilà, lui-dis-je, bien récompensé de mon travail. Cependant, nonobstant sa critique rigoureuse, les vers étaient bons. » Ménage faisait cette déclaration en 1693, et l'on est quelque peu étonné de voir un homme aussi grave s'imposer à lui-même une tâche, en définitive, assez ridicule. Décidément, le procédé Dulot ne demandait qu'à vivre. Il vécut donc, et fort honnêtement, pendant une première période, assez courte d'ailleurs; puis la passion des *bouts-rimés* sembla devoir s'éteindre tout à fait. Erreur! elle reprit de plus belle, en 1654 (et non en 1664, comme on l'a écrit), à l'occasion de la mort du perroquet d'une dame de la cour et de la prise de Sainte-Menehould, deux sujets qui mirent en vogue tous les rimailleurs de la ville et de la province. Sarrazin, esprit ingénieux et juste, homme de bon goût littéraire, assure-t-on, avait été la cause principale de la décadence apparente des *bouts-rimés*. Après avoir partagé l'engouement général, il n'avait pas tardé à se moquer fort agréablement de tous ceux qui se livraient à ce badinage inoffensif. Un poème en quatre chants, intitulé *Dulot vaincu*, ou la *Défaite des bouts-rimés*, sorti de sa plume spirituelle et obtint une célébrité qui porta aux *bouts-rimés* un coup dont ils ne semblaient pas devoir se relever jamais. Ce poème, où se trouvent de jolis détails, a été réimprimé dans le tome IV de la *Nouvelle Encyclopédie poétique* (Paris, 1830, in-18). Les *bouts-rimés* devaient donc avoir leur été de la Saint-Martin, et il ne fallut, nous l'avons vu, ni plus ni moins que la mort d'un perroquet et la prise d'une ville célèbre par ses pieds... de cochon pour opérer ce miracle. Beau miracle, qui se produisit juste à l'heure où l'ennemi, c'est-à-dire Sarrazin, s'en allait en terre porté par quatre *s-académiciens*. La chose semblait faite exprès. Le hasard a ses malices. Ainsi, au moment où Sarrazin quittait ce monde, les rimes les plus folles s'échappaient des cerveaux poétiques et donnaient une vie nouvelle aux adorables naïvetés que le défunt avait condamnées après les avoir encensées. Sarrazin, comme Clovis, s'était converti, brûlant ce qu'il avait adoré; mais le *fer Sicambre* une fois mort, l'idole remonta sur son

piédestal; de telle sorte que la fureur des *bouts-rimés* n'eut bientôt plus de limites. Des sociétés littéraires allèrent jusqu'à proposer annuellement des *bouts-rimés*. De ce nombre fut la Société littéraire de Toulouse, dont les membres s'intitulaient les *lanternistes*, et qui choisissait à époque fixe un sonnet ayant pour sujet l'éloge du roi. Le *bout-rimeur* victorieux recevait une superbe médaille d'argent. On cite les *bouts-rimés* suivants, proposés par les *lanternistes* en l'honneur de Louis XIV, et remplis par le P. Commire : notons qu'ils débutent par un vers de treize pieds; mais, à propos d'un si grand roi, les vers de douze n'auraient sans doute pas suffi :

Tout est grand dans le roi, l'aspect même de son buste
Rend nos fiers ennemis plus froids que des glaçons;
Et Guillaume n'attend que le temps des moissons,
Pour se voir succomber sous un bras si robuste.

Qu'on ne nous vante plus les miracles d'Auguste;
Louis de bien régner lui ferait des leçons.
Horace en vain l'égalait aux dieux dans ses chansons;
Moins que n'est mon héros, il était sage et juste.

Modeste sans faiblesse et ferme sans orgueil,
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux accueil,
Contre l'impiété ses lois servent de digue,
Et seul de tout l'Etat conduisant les ressorts,

Par le charme secret des grâces qu'il prodigue,
Du prince et des sujets il forme les accords.

Nos faiseurs de cantates peuvent être tranquilles, ils n'arriveront jamais à ce degré de platitude.

Les amateurs du genre se plurent à augmenter les difficultés de l'exécution en cherchant les rimes les plus extravagantes, les plus inusitées, les plus baroques, en accumulant les mots les plus disparates. Le marquis de Montesquiou se fit plus tard une réputation à la cour de Monsieur, frère de Louis XVI, par la façon dont il tenait tête aux rimes les plus bizarres. On citait surtout de ce personnage, qui fut homme de guerre, homme politique et académicien, on citait un tour de force certain sixain qui débutait par ces deux vers :
Un accord synallagmatique
Liait Mars à Vénus, Vulcain au pied fourchu, etc.

Mais n'anticipons pas. D'ailleurs un sonnet, composé en 1693 sur la perte d'un chat, n'a pas été dépassé, croyons-nous, par M. de Montesquiou. Les rimes, dans ce morceau, sont des noms de villes et de provinces. L'invention était nouvelle, dit Ménage, et la difficulté était capable de faire quitter la plume aux plus hardis.

Aimable Iris, honneur de la Bourgogne,
Se percer sottement la gorge d'une Vienne,
Il faudrait que l'on eût la cervelle à l'Anvers.
Chez moi, le plus beau chat, je vous le dis, ma Bonne,
Vaut moins que ne vaudrait une orange à Narbonne
Et qu'un verre commun ne se vend à Nevers.

Ajoutons, à titre d'éclaircissement, que le *Titi* du sixième vers était un chien de Mlle d'Orléans, sur la mort duquel l'abbé Cotin avait fait un madrigal. Une Vienne (dixième vers) était une lame d'épée que l'on fabriquait à Vienne, en Dauphiné.

Mme Deshoulières a excellé dans les *bouts-rimés*. En voici qui sont assez bien tournés :

Ce métal précieux, cette fatale pluie
Qui vainquit Danaë, peut vaincre l'univers,
Par lui les grands secrets sont souvent découverts
Et l'on ne répand pas de larmes qu'il n'essuie.
Il semble que sans lui tout le bonheur vous fût,
Les plus grandes cités deviennent des déserts.
Les lieux les plus charmants sont pour nous des enfers.
Enfin, tout nous déplaît, nous choque et nous ennuie.

Il faut, pour en avoir, ramper comme un lézard.
Pour les plus grands défauts, c'est un excellent fard.
Il peut en un moment illustrer la canaille.

Il donne de l'esprit au plus lourd animal;
Il peut forcer un mur, gagner une bataille,
Mais il ne fait jamais tant de bien que de mal.

Fontenelle a quelquefois réussi à prêter son esprit aux rimes que de belles dames lui proposaient. Une jolie femme, lui ayant donné les suivantes : *fontanges, collier, oranges, soulier*, il les remplit sur-le-champ de cette manière :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux fontanges
Jusqu'à votre collier!

Mais que vous en cachez depuis vos deux oranges
Jusqu'à votre soulier.

Boufflers fut plus décent, mais non moins galant envers une coquette qui lui proposait des *bouts-rimés*. Boufflers était devenu vieux; n'importe, il écrivit :

Quand je n'aurais ni bras ni jambe,
J'affronterais pour vous la bombe et le boulet;
Ranimé par vos yeux, je me croirais tigre et flamme
Et je pourrais encore mériter un soufflet.

Les *bouts-rimés* prêtent volontiers à la satire. On connaît cette épigramme décochée à un vieux et méchant écrivain :

Contre un loup j'en gage trente,
Que tu ne vendras pas quarante

Exemplaires du livre
La beurrière a déjà le
Des colporteurs plus de
Avaient des paquets de
Chacun croyait vendre le
Les pauvres gens n'ont vendu
Toi, qui d'ans as plus de
Tu pourrais en vivre
Qu'ayant ton livre pour tout
Tu vivrais toujours comme un

tien.

mien.

cinquante

soixante :

sten;

rien,

septante,

huitante

bien,

chien.

Marmontel, que Palissot avait maltraité dans la *Dunciade*, se vengea par des *bouts-rimés* :

Le poète franco gaulois,
Gentilhomme vendômois,
La gloire de sa bourgeoise,
Ronsard, sur son vieux hautbois,
Entonna la Franciade.
Sur sa trompette de bois,
Un moderne auteur maussade,
Pour lui faire paroli,
Fredonna la Dunciade.
Cet homme avait nom Pali :
On dit d'abord Palis fude,
Puis Palis fou, Palis plai,
Palis froid et Palis fat.
Pour couronner la tirade,<
Enfin de turlupinade
On rencontra le vrai mot :
On le nomma Palis sot!

Puis, comme si le trait n'eût pas été suffisamment cruel, Marmontel ajouta :

ENVOI.

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot;
Réfléchis, si tu peux, mais n'écris pas... lis, sot.

Des *bouts-rimés* donnés par La Motte furent remplis mille et mille fois, si l'on en croit Piron. Ils ont cela de particulier qu'ils offrent à eux seuls un sonnet complet : *Voilà, Isabelle, la, belle. Déjà, étincelle, sa prunelle. Offre, coffre, plein. Pucelle, soudain, chancelle.* Parmi les nombreux morceaux composés sur ces rimes, nous en rapporterons deux. Le premier, sérieusement fait, trace les lois mêmes du sonnet; le second, dû à Piron, est une critique fort spirituelle de la manie courante :

VeuX-tu savoir les lois du sonnet? Les veid :
Il célèbre un héros ou bien une Isabelle
Deux quatrains, deux tercets : qu'on se repose là,
Que le sujet soit un, que la rime soit belle;
Il faut dès le début qu'il attache déjà
Et que jusqu'à la fin le génie étincelle;
Que tout y soit raison; jadis on s'en pas sa :
Mais Phébus la chérit ainsi que sa prunelle.
Partout, dans un beau choix que la nature s'offre,
Que jamais un mot bas, tel que cuisine ou coffre,
N'avilisse les vers majestueux et plein.
Le lecteur chaste y veut une muse pucelle,
Afin qu'au dernier vers brille un éclat soudain,
Sous ce vain jeu de mots où le bon sens, chancelle.

Piron, avec son aisance habituelle, répondit à tous les rimailleurs mis en travail par La Motte :

Que de balivernes voilà,
Avec le diable! Isabelle!
Ta rime en sa, ta rime en la,
Corbleu! tu nous la baillies belle.
Mon tonneau serait bu déjà;
Vois ce vin, comme il étincelle;
Tôpe à Catin qui le ver sa.
Hem! est-ce du jus de prunelle?
Donne : j'en prends tant qu'on m'en offre;
Rasade encore! que je la coffre.
Halte-là! ma foi, je suis plein.
Comme un feuillet de la Pucelle :
Un coup m'endormirait soudain;
Sortons... Non, restons, je chancelle.

Les gazettes, nous l'avons déjà dit, s'empressèrent d'accueillir ce genre de poésie, ou plutôt cet exercice, ce jeu littéraire, dont l'unique mérite consiste, comme celui de tous les amusements de l'esprit, dans la difficulté vaincue. Le *Mercurie galant* ne manquait pas de donner chaque mois des *bouts-rimés*. Ceux de novembre 1710, qui nous tombent sous la main, sont disposés de la sorte :

. lauriers
. guerriers
. musette
. Lisette
. Césars
. étendards
. haulte
. follette

Dufresny, ayant obtenu en 1710, à la mort de Visé, le privilège du *Mercurie galant*, proposa, dans son premier numéro, les *bouts-rimés* de trente, quarante, etc., que nous avons cités précédemment. J.-B. Rousseau, qui lui fit toujours une guerre acharnée, les rempli d'une manière fort plaisante; la pièce qu'il adressa à Dufresny se terminait par ces vers :

A la vieille Babet je le ferais pour rien,
Pourvu que je te visse étrillé comme un chien.

Cette vieille Babet était une bouquetière que l'on avait longtemps nommée la *Belle Bouquetière*, et à qui sa beauté avait attiré autrefois des chalands de plus d'une espèce. Devenu le *Mercurie de France*, le *Mercurie galant* n'abandonna pas les *bouts-rimés*, qui partagèrent longtemps avec la charade et le logographe l'honneur d'occuper l'attention d'une certaine classe de lecteurs.

Etienne Malleman, mort en 1716, et dont le nom est à peu près inconnu maintenant,